

## Commune de Bellevue

### 1<sup>er</sup> Août 2024

Chers Genthousiens, chers Bellevistes, chers invités, chers visiteurs qui avez choisi Bellevue pour célébrer le 1<sup>er</sup> août,

C'est avec un très grand plaisir, mais également avec une certaine fierté que je m'adresse à vous ce soir en tant que Maire, à l'occasion de notre fête nationale.

Plaisir de vous accueillir au cœur de notre commune pour ce moment festif. Fierté, car la fête nationale est toujours un moment particulier dans le calendrier d'une commune.

Je salue la présence aujourd'hui

- du Maire de Genthod M. Joël Schmulowitz et de ses adjoints, Madame Karen Guinand et M. Andréas Baumgartner;
- du président du conseil municipal de Bellevue, M. Jean-Marc Carrillo
- des représentants des autorités des communes voisines, M. Ricardo Munoz, maire de la commune de Collex-Bossy,
- M. Daniel Raphoz, maire de la commune de Ferney-Voltaire et de ses adjoints Chun Ly et Christian Alliod ;
- M. Pierre-Marie Philipps, conseiller départemental de l'Ain,
- de plusieurs membres des conseils municipaux de nos communes ;
- des anciens maires de Bellevue, M. Claude Etter, Madame Catherine Dupasquier et de l'ancien Maire de Genthod , M. Wolfgang Honneger.

Je suis évidemment accompagné de mes collègues, Mesdames Anne-Catherine Hurny et Mylène Schopfer Sandoz !

La coutume veut que chaque 1er août, le discours soit prononcé en mémoire des trois Suisses qui ont uni leurs vallées pour fonder notre pays, il y a plus de 700 ans. Je fais ici bien évidemment référence au pacte de 1291.

Les valeurs du pacte qui vous sera lu tout à l'heure sont : sécurité et paix, solidarité et justice. Eh bien, chers compatriotes, ces valeurs sont fondamentales et nous les retrouvons dans notre constitution genevoise, laquelle précise que la République de Genève est un Etat de droit démocratique fondé sur la liberté, la justice, la responsabilité et la solidarité.

Cette fête du 1er août est l'occasion de réaffirmer avec conviction notre attachement à ces valeurs fondamentales de notre pays. Ces valeurs qui ont permis à la Suisse de bâtir sa prospérité, à la population de vivre en paix au cours des siècles. A l'heure où dans plusieurs régions du monde, pas si loin de chez nous, des peuples se battent pour leur liberté, où la population lutte pour une certaine justice sociale, je tiens à rappeler qu'il ne peut y avoir de démocratie sans liberté, il ne peut y avoir de nation souveraine sans justice, sans responsabilité collective, mais également individuelle et solidaire.

C'est l'esprit du pacte de 1291 que l'on retrouve dans la devise « un pour tous, tous pour un » qui orne la coupole du palais fédéral.

Pour revenir à une échelle plus locale, le destin de nos communes s'est joué il y a un peu plus de 200 ans. On a tendance à oublier que l'ancienne République de Genève n'était composée que de 6 parties sans contiguïté : la ville, le mandement de Peney, la Champagne, le mandement de Jussy, Genthod et Céligny.

Après les défaites de Napoléon, les puissances européennes se sont réunies à Paris, puis à Vienne, à nouveau à Paris et finalement à Turin pour redéfinir les contours des nations. L'objectif des émissaires genevois à ces congrès était d'obtenir le rattachement de notre République à la Confédération et le désenclavement de nos territoires, condition essentielle pour devenir suisse.

Le premier congrès de Paris en 1814 fut assez décevant puisque l'on n'a accordé à Genève que l'usage de la route de Versoix pour assurer les communications de la ville avec le territoire suisse. Concrètement, si les frontières de notre canton avaient été celles issues de ces premières négociations, Genthod aurait été suisse, mais Bellevue, alors rattachée à Collex-Bossy, serait restée en territoire français.

A Vienne, nos négociateurs ont obtenu différentes communes cédées par le roi de Sardaigne. C'était déjà mieux, mais pas encore vraiment satisfaisant.

Au second congrès de Paris en 1815, notre principal négociateur, Charles Pictet de Rochemont est revenu avec sa proposition, à savoir un territoire très étendu avec des frontières naturelles : imaginez un peu. Ce territoire comprenait non seulement le pays de Gex depuis Divonne

jusqu'aux crêtes du Jura, puis descendant au sud par le Fort l'Ecluse mais également une partie de la Haute-Savoie, presque jusqu'à Annecy, Annemasse et enfin le long de la Menoge jusqu'à Thonon. Au-delà, pratiquement depuis Evian, nous aurions été en territoire valaisan. Autant dire que le lac Léman aurait été entièrement en Suisse.

Les oppositions au sein des autorités genevoises n'ont pas manqué. D'un côté, les partisans de la vision de Pictet de Rochemont, visionnaire pour l'époque puisqu'il imaginait en quelque sorte le Grand Genève d'aujourd'hui. De l'autre côté, les partisans d'un périmètre beaucoup plus limité. Ces derniers l'ont emporté. La plupart de ces communes étaient catholiques et cela aurait créé un changement de majorité religieuse que la «Rome protestante» craignait.

Ainsi Genève a obtenu une petite partie du pays de Gex, borné à l'ouest par Versoix et par une ligne qui comprend notamment les communes de Collex-Bossy, du Grand-Saconnex, de Meyrin et Vernier en laissant la commune de Ferney à la France, pour des raisons symboliques : le nom de Voltaire devait rester rattaché à la France.

Aujourd'hui, deux siècles plus tard, on se rend compte que le gouvernement genevois de l'époque n'avait pas anticipé le développement du Grand Genève. Il faut l'avouer : il est très difficile d'imaginer le futur.... À quoi ressemblera notre région en 2224 ? Je vous le demande ; il nous faudrait une machine à voyager dans le temps pour pouvoir apporter une réponse.

Mais revenons à nos négociations. C'est finalement à Turin que les frontières actuelles du canton se sont dessinées. En 1816, une déclaration du Conseil d'Etat fut placardée dans

nos campagnes. Dans cette déclaration, notre gouvernement garantissait la tranquillité publique et le bonheur de tous les individus. Les autorités exhortaient la population à vivre fraternellement avec leurs nouveaux compatriotes, à rivaliser avec eux d'attachement pour la Suisse, à respecter les ordres du gouvernement qui s'engageait, en retour, à augmenter la prospérité.

Deux siècles plus tard, force est de constater que Genève est prospère et sûre, mais elle ne le doit pas uniquement aux acteurs de l'époque. Grâce à la neutralité de la Suisse, également proposée par Pictet de Rochemont, la Suisse a avantageusement poursuivi son développement. Avec sa stabilité politique, son ouverture aux nations et grâce aux idées novatrices de nombreuses personnes, notre canton a construit sa place dans le monde.

Depuis plus de 150 ans, les gouvernements du monde entier se retrouvent à Genève pour mener d'importantes négociations. La première remonte à 1872, il s'agissait de l'arbitrage de l'Alabama qui a permis de pacifier le différend entre l'Angleterre et les États-Unis à la suite de la guerre de Sécession. A l'époque, Washington reprochait à Londres de ne pas avoir respecté son devoir de neutralité. Pour la première fois dans l'histoire des nations, deux gouvernements se sont accordés pour soumettre leur différend à un tribunal international. Verdict, Londres a dû verser 15,5 millions de dollars à Washington, l'équivalent aujourd'hui de plus de 200 milliards de dollars. Le prix d'une guerre évitée.

La renommée internationale de Genève s'est consolidée au fil des ans. Aujourd'hui, les atouts de notre pays sont non

seulement ses valeurs, mais également son niveau de formation exceptionnel et son prestigieux savoir-faire. Cela permet à nos entreprises d'innover, de prospérer et d'assurer ainsi une qualité de vie pour nos habitants.

Nos communes accueillent d'ailleurs des fleurons d'un secteur économique clé, l'horlogerie. Je pense à Bellevue avec le groupe Richemont et ses marques illustres comme Beaume & Mercier, Jaeger-LeCoultre, Vacheron Constantin et à Genthod, la manufacture de Frank Muller.

Comme l'a écrit Guillaume Fatio, auteur et ancien maire de Genthod, nos communes sont étroitement unies par une communauté d'intérêts temporels et spirituels, qui les rend inséparables, bien que chacune ait gardé jalousement ses traditions et sa mentalité.

Il faut bien l'admettre, Mesdames et Messieurs, nous avons la chance de bénéficier d'un environnement et d'une qualité de vie que beaucoup nous envie. Notre pays est l'un des plus prospères et nous le devons notamment à nos ancêtres qui se sont battus pour faire de la Suisse cette démocratie exemplaire dont nous profitons tous aujourd'hui.

Oui, chers compatriotes, cette démocratie que d'aucuns trouvent trop parfois lente, nous devons en être fiers. Certes, les décisions prennent du temps, mais elles ne sont pas continuellement remises en question et renversées. C'est le résultat d'une organisation politique qui préserve le dialogue et la recherche d'un consensus plutôt que l'affrontement. Mon expérience au sein d'un exécutif m'a convaincu que cette recherche constante d'un équilibre est salutaire pour le bien de tous. Vouloir imposer ses idées par la force, conduit

hélas immanquablement, parfois sous le couvert d'une pseudo démocratie, à des dictatures que l'on trouve même dans de grandes nations avec les tristes conséquences que l'on connaît : conflits, guerres, destructions et famines.

Chers Gentousiens, chers Bellevistes,  
« L'homme n'est point fait pour méditer, mais pour agir » disait Jean-Jacques Rousseau. Pussions-nous donner aux jeunes et aux nouvelles générations ce goût de l'action pour relever les défis de demain dans un monde qui sera forcément différent de celui que nous connaissons aujourd'hui tout comme il diffère de celui qu'ont connu nos parents.

\* \* \* \* \*

Mais surtout, soyons fiers de notre pays.... Et pour reprendre les propos du père du même Rousseau qui a dit « Jean-Jacques, aime ton pays », je vous le dis « Aimez votre commune, aimez votre patrie » !

Je souhaite à toutes et à tous une très belle fête nationale, et rendez-vous dès le 12 août à Ciné Gitana et surtout les 14 et 15 septembre pour la grande fête à l'occasion des 100 ans de nos armoiries communales, sur le thème des années 20, les années folles avec au programme, notamment un spectacle de cabaret, un brunch gastronomique et un spectacle de grandes illusions !

Vive Genthod, vive Bellevue, vive notre République et canton de Genève, vive la Suisse !

## Annexe

**L'extension des cantons de Genève et du Valais  
imaginée par Pictet de Rochemont en mai 1814**